



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E82960

VALABLE JUSQU'AU 03/09/2024

ÉDITÉ LE 10/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 29 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 94 B 29

Siret : 330 465 980 00044

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 10353/71

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB02423325

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB02423005

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/07/2023

Raison sociale : BERNARD ESCURIER SARL

PARC DE LA CROISEE
120 RUE DU MONT BLANC
74270 CHENE EN SEMINE

Téléphone : 04 50 77 97 26

Fax : 04 50 77 99 62

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@bernard-escurier.fr

Responsabilité légale :

BERNARD MICHEL CO-GÉRANT / ESCURIER FREDERIC CO-GÉRANT / ESCURIER
ERIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	09/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.